

Vidéo 7 : Types de revenu

Chapitre 4 : Glossaire

Compte enregistré

Compte d'épargne ou d'investissement enregistré auprès du gouvernement et offrant des avantages fiscaux, tels que la croissance à imposition différée ou les retraits exonérés d'impôt. Par exemple : le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et le compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Compte non enregistré

Compte de placement qui est assujéti à l'impôt sur les revenus chaque année.

Déductible d'impôt

Dépense qui peut être soustraite du revenu pour réduire le montant total de la facture fiscale.

Gains en capital

Bénéfice réalisé lors de la vente d'un placement à un prix supérieur au prix d'achat; également distribués par des fonds communs de placement ou des FNB; 50 % des gains sont imposables.

Impôt différé

Revenus de placement qui s'accumulent sans être imposés jusqu'à ce que l'investisseur retire ses fonds, c'est-à-dire les intérêts, les dividendes et les gains en capital.

Revenu de dividendes

Lors de l'achat d'actions d'une entreprise, tu en deviens en partie propriétaire. Si l'entreprise réalise un bénéfice, il se peut qu'elle le partage avec toi sous forme de dividende, c'est-à-dire un paiement admissible à un traitement fiscal préférentiel.

Revenu d'emploi

Toutes les formes de rémunération, monétaires ou non, que tu reçois de ton employeur dans le cadre de ton emploi, y compris le salaire, les primes, les avantages sociaux, les indemnités, etc.

Revenu d'intérêts

Sommes que tu gagnes en prêtant ton argent ou en le conservant dans un compte qui rapporte des intérêts, par exemple : des obligations ou de l'argent; il est imposé à ton taux d'imposition marginal, comme ton revenu d'emploi.